

Les Kémal (turcs) passent , le génocide (des Arméniens) demeure demeure



En 1917 ,Mehmet Kemal bey est le sous-prefet de Bogazliyan (prononcer Borazlian) (origine du nom inconnue, cependant en turc la traduction est"celui qui égorge") , région de Yozgat, au centre de l'Anatolie. Il est démis de ses fonctions pour négligence dans la déportation des Arméniens car le gouvernement central constate la présence de rescapés. Il est jugé à Konia et acquitté.

Suite à la défaite de l'Empire ottoman, les responsables prennent la fuite et durant l'occupation des armées alliées un gouvernement est formé sous la présidence de Damat Ferit Pacha qui purge l'administration judiciaire.

L'impulsion donnée aux enquêtes des criminels de guerre par l'occupant britannique aboutit à inculper Kemal bey.

Jugé une première fois pour avoir mal organisé la déportation totale , il est accusé maintenant pour avoir pris part à la déportation et confisqué les biens des Armeniens partis vers la mort.(le génocide ndlr)

Le Haut tribunal militaire prononce la peine capitale mais le Sultan Vahdettin refuse de signer le decret d'exécution

par crainte de créer une jurisprudence. Alors le Premier ministre fait intervenir l'autorité suprême islamique afin d'obtenir "le firman" (décret royal) qui est validé. L'exécution a lieu le 10 avril 1919 sur une place publique à Istanbul devant les protestations de la population. Par la suite le jugement est considéré frauduleux par les Jeunes Turcs recyclés aux commandes de l'Etat, un décret ministériel déclare Kemal bey "Martyr National" en 1922. De nos jours, tous les ans le 10 avril, des cérémonies commémoratives se tiennent un peu partout en Turquie et spécialement à Bogazliyan où une école et un jardin public portent son nom.

Roje Gudsuz